

Le syndicat c'est NOUS



Mot du président

Un syndicat en mouvement...malgré tout !

ÉRIC CLERMONT

Malgré une fusion syndicale gigantesque et ses défis innombrables. Malgré 18 mois de pandémie qui a mis à mal le réseau de la Santé. Malgré une dernière négociation difficile qui a demandé une énergie organisationnelle sans précédent et retardé la réforme de nos structures syndicales. Nous n'avons pas le choix d'avancer et de poursuivre notre mission de construire une organisation syndicale solide et représentative.

Nous existons depuis maintenant quatre (4) ans. Pour plusieurs officiers syndicaux, ce fut sans nul doute l'une des périodes les plus intenses qu'ils ont connue. Des dizaines de femmes et d'hommes de tous les horizons se sont impliqués depuis juin 2017 pour passer à travers cette première phase transitoire où nous devons unir et harmoniser

nos pratiques afin de créer un seul «corps».

En toute transparence, nous sommes totalement conscients qu'il reste encore du chemin à parcourir.

Ainsi, la réforme des structures de notre syndicat est une autre étape essentielle afin d'atteindre nos objectifs. Le Comité exécutif, composé de 11 membres, a tenu une première séance de travail le 10 décembre 2021 afin de planifier la transition et l'arrimage de l'ensemble des composantes du syndicat.

Dès janvier 2022, nous déclencherons une 2e séquence d'élection afin de pourvoir les postes dans les équipes locales. Par la suite, ce sont les 37 postes du Conseil syndical qui seront en élection.

Tout ce mouvement va nécessairement apporter à votre syndicat des nouveaux militants(tes). Cela représente un défi important d'intégration et de formation afin de s'assurer une relève syndicale de qualité et surtout, qui a le désir de relever ensemble les défis des prochaines années dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Mais attention, peu importe son niveau d'implication, votre syndicat ne sera jamais plus fort que la force que **VOUS**, en tant que membre, pouvez lui insuffler. Votre participation aux assemblées et aux différentes activités est primordiale pour la santé de votre syndicat. Soyez connecté sur l'information syndicale et faites-nous part de la réalité de vos milieux de travail pour un syndicat encore plus représentatif et combatif.

Soyez au rendez-vous !



RAPPEL

AFFICHAGE DE POSTES

du 16 au 30 décembre 2021

Nouveauté syndicale

Un journal 2.0 !

PHILIPPE LEROUX

Après presque deux ans d'absence, nous sommes heureux de vous présenter un journal syndical un peu différent. Mais, tout d'abord, nous voulons expliquer cette éclipse de notre journal pendant la pandémie. Premièrement, avant la pandémie, nous avions l'habitude de distribuer notre journal dans toutes les installations du CIUSSS ainsi que dans beaucoup de points de service. Avec la pandémie, il nous était difficile de nous déplacer dans les installations aussi librement qu'à l'habitude.

Deuxièmement, nous avons fait le choix d'une information plus directe avec notre Facebook et via des courriels envoyés aux membres (pour qui, nous avons l'adresse). L'information était tellement changeante et variable de jour en jour que nous craignons que l'information de journal soit obsolète le lendemain de sa parution.

Finalement, lors de la pandémie, nous n'avions pas une ressource dédiée entièrement à l'information. Depuis la mise en place de notre nouvelle structure à la suite des élections syndicales de novembre 2021, nous avons désormais une ressource dédiée à l'information. De plus, nous avons allégé le processus de rédaction et d'édition du journal afin d'être le plus performant possible.



Nous espérons que ce nouveau journal vous plaira. Nous allons privilégier les informations locales (dans notre CIUSSS) afin que vous puissiez vous reconnaître dans ce journal. Et, sachez que nous allons fournir tous les efforts nécessaires afin de toujours le bonifier.

Notre journal sera d'abord disponible sur notre page Facebook, ensuite nous l'enverrons par courriel et nous tenterons d'en distribuer en version papier en 2022.

Pour vous assurer de recevoir notre journal dans votre boîte courriel, allez remplir votre carte de membre du STT CEMTL CSN et inscrivez votre adresse courriel dans le champ prévu à cet effet.

<https://sttcemtlcsn.mon syndicat.org/adhesion/>

Formulaire

"Demande d'analyse"

PHILIPPE LEROUX

Un outil essentiel pour les listes de rappel, les temps partiels exprimant une disponibilité sur la liste de rappel et celles et ceux qui expriment une disponibilité en temps supplémentaire.

Pour les travailleuses et les travailleurs qui ne connaissent pas ce formulaire, il pourrait vous être bien utile dans le cas où vous croyez que vous avez été victime d'une erreur de la PHAR dans l'attribution d'un quart de travail, qu'il soit à taux régulier ou supplémentaire. Il en est de même pour l'attribution d'une affectation à long terme. Ce formulaire vous sert à faire une réclamation lorsque vous croyez qu'un quart ou qu'une affectation vous revenait à votre rang d'ancienneté (et à votre tour de rôle en cas de temps supplémentaire).

Vous trouverez ce formulaire dans l'intranet : [Ressources humaines / Planification des horaires et des activités de remplacement / formulaires / Demande d'analyse](#). Vous pouvez aussi l'obtenir à votre bureau syndical local. Il est très important de remplir tous les champs. Finalement, vous devez absolument passer par le syndicat pour le faire parvenir à la PHAR, sinon, il vous sera renvoyé sans être traité. Donc, passez à votre bureau syndical local et nous le ferons parvenir à la PHAR pour vous. Plusieurs réclamations sont souvent réglées facilement et les salarié-e-s sont payé-e-s rapidement, ce qui évite le processus de grief qui prend plus de temps à régler.

Magasin de l'Hôpital Santa-Cabrini Ospedale Pour une vraie réorganisation !

TAMARA ESPERA

Au printemps 2021, les employés-es du magasin de HSCO ont interpellé le syndicat pour dénoncer plusieurs problèmes en lien avec la gestion, le climat de travail et les tâches. Nous avons soumis le dossier aux relations de travail et demandé, par la suite, une intervention au Service de développement organisationnel afin d'établir un diagnostic et améliorer la situation.

Les interventions furent un échec, car, à l'évidence, employés-es et gestionnaires n'avaient pas la même lecture des problèmes soulevés.

Devant un cul-de-sac où les gestionnaires refusaient de réellement prendre en compte les solutions apportées par les employé-es, le syndicat a déposé un rapport

d'enquête le 12 octobre 2021 afin de documenter concrètement les problèmes.

Le rapport en résumé :

- ✓ Frontières de tâches mal-définies ;
- ✓ Tâches de travail mal réparties ;
- ✓ Surcharge de travail sur certains postes ;
- ✓ Manque de personnel ;
- ✓ Canaux de communication non efficaces ;
- ✓ Problèmes d'inventaires : surplus de stocks et entreposage dans le magasin ;
- ✓ Climat de suspicion et de doute ;
- ✓ Aucune confiance envers la nouvelle gestion ;
- ✓ Menace de sanctions disciplinaires de la gestion ;
- ✓ Les problématiques soulevées en SVO restent sans réponse ;

- ✓ Nombreux problèmes de santé et sécurité.

Le syndicat et les travailleurs sont en attente d'un plan d'action complet afin de remédier aux nombreux problèmes soulevés. **Mais pour cela, il va bien falloir que quelqu'un admette, du côté de la gestion, que les problèmes existent !**





Ensemble ! Continuons à investir au présent afin de construire l'avenir !

Santé et Sécurité au Travail

L'importance de déclarer !

■ JOCELYNE DURAND DU COMITÉ SST

Un petit mot pour que vous preniez conscience de l'importance de remplir une déclaration lorsque vous subissez un accident de travail. Remplir un rapport d'accident permet au syndicat et à l'employeur de cibler et de régler les problèmes et nous permet d'agir en prévention à la source pour l'ensemble des employé-es.

Vous êtes responsable de remplir le formulaire de **Déclaration, enquête et analyse d'un événement accidentel ou d'une situation dangereuse**, car suite à un accident du travail, des séquelles peuvent être permanentes.

N'hésitez pas à consulter votre bureau syndical afin d'ouvrir votre dossier. Nous sommes là pour vous aider et vous soutenir dans vos démarches en CNESST.



Paiement de l'équité salariale Ce n'est pas pour demain !

■ PHILIPPE LEROUX

Le 1^{er} décembre 2021, nous avons dénoncé le non-paiement des sommes dues en équité salariale pour les titres d'emploi qui ont obtenu un règlement en marge de la signature de la convention collective nationale (PAB, ASSS, techniciennes en administration, etc.).

À ce jour, nous ne savons toujours pas quand les salarié-e-s seront payé-e-s.

En fait, le problème n'est pas unique au CIUSSS de l'Est, il en est le même pour l'ensemble de la province. On nous a dit que le Service des conditions d'exercice était en attente des données provenant des fournisseurs du Service de la paie avec qui le CIUSSS de l'Est fait affaire.

Bien que cet état de fait ne soit pas la responsabilité de l'employeur local, ce que nous reprochons à ce dernier, a été son manque de transparence dès les premiers échéanciers. En aucun cas, l'employeur a dit et écrit clairement à ses salarié-e-s concerné-e-s par le règlement de l'équité salariale qu'ils ne seraient pas payé au début du mois de décembre 2021, et cela, comme convenu dans l'entente de règlement signée par le Conseil du trésor.

De plus, nous avons demandé à l'employeur d'informer clairement les salarié-e-s des échéances de

paiement des divers montants dus, ce qu'il n'a pas fait. Nous devons loyauté à notre employeur, dommage que ce ne soit pas toujours réciproque.

Comité de rédaction

Éric Clermont : rédaction

Johanne Gallant : conception et révision

Marie-France LeBreux : révision

Philippe Leroux : rédaction, coordination de la production et de la distribution

Collaborateurs-trices : rédaction



Un Comité exécutif majoritairement composé de femmes

COMITÉ EXÉCUTIF



POSTES	REPRÉSENTANTS (ES)
Présidence	Eric Clermont
Trésorerie	Tamara Espera
Secrétariat	Johanne Gallant
Vice-présidence aux litiges	Carolyne Hardy
Vice-présidence à la santé et sécurité au travail	Isabelle Cuconati
Vice-présidence catégorie 2	Jean-Marc Daoust
Vice-présidence catégorie 3	Marie-France LeBreux
Vice-présidence mission CH (centres hospitaliers)	Gilles Piché
Vice-présidence mission CHSLD/CLSC	Karine Deschamps
Vice-présidence à la mobilisation et à la vie syndicale	Chantal Morin
Vice-présidence à l'information	Philippe Leroux

ÉRIC CLERMONT

Nous sommes très fiers de cette représentation car elle est en phase avec les membres qui composent notre syndicat. Ainsi, nous aurons dorénavant sept (7) femmes et quatre (4) hommes qui siégeront au Comité exécutif du STT CEMTL CSN.

Quelques personnes ont souligné le fait que les postes furent tous élus par acclamation. C'est vrai, mais cela

n'a pas empêché de nombreux changements dans la composition du Comité exécutif. Précisons qu'actuellement, il ne reste que trois (3) personnes qui proviennent du premier Comité exécutif original. Donc oui, il y a un réel changement de ce côté.

